

Direct Montpellier Plus - 4 novembre 2011

BILAN DU 33^e FESTIVAL CINÉMED

UN CRU VRAIMENT D'ACTUALITÉ

C'est samedi dernier, que le Cinémed s'est achevé, après neuf jours de festival et 234 films projetés, dont 12 longs métrages en compétition pour l'Antigone d'or. En début de soirée, dans une salle Pasteur comble, le jury composé de Michel Ciment, Ferrante Ferranti, Karim Gamal El-Dine, Jean-Paul Montanari et de l'inénarrable Christine Boisson, a donc remis le fameux trophée à son lauréat, Samek Zoabi, le réalisateur de *Man without a cell phone*. À l'heure où la Palestine est plus que jamais au cœur de l'actualité, les rêves de Jawdat, jeune étudiant arabe en territoire israélien, ont séduit davantage que les traumatismes de guerre du commando bosniaque, évoqués dans le glaçant *The Enemy* de Dejan Zecevic, qui a néanmoins reçu une mention spéciale du jury. Le grand favori de cette compétition, Mohamed Diab a

raflé deux récompenses avec *Les Femmes du bus 678*: Prix du public Midi Libre et Prix jeune public du CMCAS Languedoc. Depuis Le Caire, le réalisateur égyptien a dédié cette victoire à la journaliste Laura Logan, journaliste agressée sexuellement place Tahrir en février dernier avant d'ajouter: « Je voudrais remercier le public de Montpellier qui a reçu ce film beau-



Le palmarès a été très relevé.

coup mieux que les autres publics du monde ».

Côté fréquentation, le festival a enregistré cette année 78 000 entrées, soit un chiffre sensiblement égal à celui de 2010 (minoré des quelque 8 000 scolaires du festival jeune public qui n'a pas eu lieu cette année et se déroulera au premier trimestre 2012). Ce chiffre 2011 tient compte d'une part des 410 lycéens venus de toute la France pour le stage Classes L.C.A.V. et des quelque 2 000 visiteurs de la première journée des métiers du cinéma et de l'audiovisuel qui s'est tenue en ouverture du festival. Le 33^e Cinémed a également reçu 240 invités officiels, 288 professionnels et 101 journalistes. Enfin, 14 prix ont été décernés pour les compétitions longs métrages, courts métrages et documentaires, pour une valeur totale de plus de 50 000 € en numéraire et services. • G.P.